

# Bail Rénov' prolongé en Eure-et-Loir

reconduit, le programme Bail Rénov' entend élargir son accompagnement des bailleurs et locataires, en matière de rénovation énergétique des logements.

MAMADOU OURY DIALLO  
mamadou-oury.diallo@centrefrance.com

es partenaires du programme Bail Rénov' se sont réunis, jeudi, dans les locaux de l'Union nationale des propriétaires mobiliers (Unpi) d'Eure-et-Loir, à Chartres, pour annoncer la reconduction de ce dispositif dans le département.

Le programme national d'information et d'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique des logements est déployé depuis un an en Eure-et-Loir.

Le dispositif Bail Rénov' s'adresse aussi bien aux propriétaires bailleurs qu'à leurs locataires, dans un contexte de durcissement progressif des règles encadrant la mise en location des logements énergivores.

## Évolution de la réglementation

Sandra Niro, responsable de Soliha - le service public France Rénov', l'Adil, Habitat et Humanisme et l'Unpi, d'Agence départementale d'information sur le logement (Adil), souligne que l'ensemble du territoire national est désormais couvert par le Bail Rénov'. L'objectif : apporter des

informations, des conseils et un accompagnement en matière de rénovation et de performance énergétique des logements.

Le dispositif, gratuit, repose sur un partenariat local associant Soliha - le service public France Rénov', l'Adil, Habitat et Humanisme et l'Unpi. Une organisation pensée pour croiser les compétences techniques, juridiques et sociales.

« À nous quatre, nous arrivons à être très complémentaires pour accompagner propriétaires bailleurs et locataires », résume Magali Bertrand, directrice de l'Adil Eure-et-Loir. L'agence intervient notamment sur le cadre juridique, en rappelant les obligations liées à la décence des logements, désormais étendue à la performance énergétique.

Car le cadre réglementaire évolue rapidement. Interdictions progressives de mise en location de logements classés G (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025), F (en 2028) puis E (en 2034), obligations de travaux, relations parfois tendues entre bailleurs et locataires : autant de sujets que Bail Rénov' entend traiter à travers des ateliers collectifs et des visites indivi-



Après une première année de déploiement, le dispositif Bail Rénov' s'installe durablement en Eure-et-Loir. PHOTO MAMADOU OURY DIALLO

duelles. « Il s'agit de remettre le cadre du droit à plat, pour que les choses se passent mieux », reprend Magali Bertrand, évoquant aussi la possibilité, en cas de litige, de procédures amiables ou judiciaires.

## Toucher un public plus large

Pour l'Unpi, qui compte plus de 300 adhérents en Eure-et-Loir, l'enjeu est d'aller au-delà de son seul réseau. « On peut sensibiliser nos adhérents, mais ce n'est pas suffisant », observe son président, Daniel Germond, citant la difficulté, pour certains propriétaires, parfois modestes, de se lancer dans des démarches perçues comme complexes ou risquées.

« Les réunions Bail Rénov' sont faites pour expliquer, visiter les logements et donner une première idée des financements possibles », ajoute-t-il.

En 2025, environ 75 propriétaires bailleurs ont ainsi été accompagnés en Eure-et-Loir, à travers des réunions d'information et une cinquantaine de visites individuelles, représentant près de 120 logements.

Si l'accompagnement des bailleurs a constitué le cœur de la première année, le volet locatif doit être davantage développé cette année, avec des ateliers spécifiques autour de la maîtrise des consommations énergétiques.

Pour les partenaires, l'enjeu de cette deuxième année est donc clair : rendre le dispositif plus visible et toucher un public plus large, à Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun. « À nous tous, nous avons les moyens de construire une véritable chaîne d'accompagnement », conclut Sandra Niro. ●